



Louez Dieu dans son temple saint !

Concilier sécurité sanitaire et vie ecclésiale

La reprise des célébrations, possible dès ce samedi 23 mai, était attendue par tous. Chrétiens pratiquants, familles en attente qui d'un mariage, qui du baptême, qui de la confirmation, qui de la première communion... tous nous aspirons à revenir dans nos églises pour y retrouver ce qui est la source et le sommet de la vie chrétienne.



Pour autant, nous le savons, la reprise ne sera pas "comme avant", et nous devons composer avec les contraintes que le virus nous impose. Célébrer en temps d'épidémie nous oblige à repenser la participation de l'assemblée, le rôle du chantre, les interventions des instrumentistes, et bien sûr, le fonctionnement de la chorale.

Vous chantiez ? j'en suis fort aise... et bien dansez, créez, priez, lisez, enseignez, proclamez, cantillez maintenant !

C'est vrai, le chant est considéré par certaines études comme hautement contaminant, du fait de l'importante production de gouttelettes et autres postillons que l'émission vocale génère. Cette donnée nouvelle nous oblige à des adaptations : **Chanteurs, relevons ensemble ce défi et ajustons notre service pour tenir compte des risques que provoque l'acte vocal.**

La participation de l'assemblée

La physionomie de l'assemblée en ce temps d'épidémie présentera les caractéristiques d'être clairsemée dans l'église, afin de respecter le principe protecteur de distanciation physique et d'être masquée, le masque ne se retirant que pour la communion.

Dans ce contexte, la participation de l'assemblée par le chant pourra se faire :

- par des refrains, acclamations et dialogues rituels dans des formules courtes : « Je confesse à Dieu » suivi d'un simple **Kyrie**, **Gloria** hymnique avec alternance chantre/assemblée, **Alleluia** bref ne durant que le temps du déplacement à l'ambon, **Sanctus** sans reprise, **Agnus Dei** sans emphase, couvrant le temps de la fraction ;
- par une proclamation collective du **psaume** en réponse à la première lecture (on retrouvera peut-être dans les archives de la paroisse ou du service diocésain les Psautiers d'Eglise qui Chante qui proposaient des formules intéressantes de psaume parlé) ;
- par la méditation d'une **hymne d'action de grâce après la communion**, soit lue, soit chantée par un ou quelques chantre(s) : souvent écartées du choix des chants par les équipes liturgiques, en raison de la difficulté des mélodies pour les assemblées, de très belles hymnes (CFC, Didier Rimaud, Patrice de la Tour du Pin...) mériteraient d'être (re)découvertes et priées (*à ce titre, chaque semaine depuis la Semaine Sainte, nous vous proposons, sur le site d'Ancoli www.ancoli.com, quelques propositions de chants du répertoire de Voix nouvelles, en lien avec les lectures du dimanche*).

La remise d'un feuillet de chants en début de célébration n'étant pas préconisée, le texte du psaume ainsi que le texte de l'hymne après la communion pourront être mis à disposition préalablement sur le site internet ou les réseaux sociaux de la paroisse.

Le rôle du chantre



Pour soutenir les interventions chantées de l'assemblée au cours de la messe, le (ou les) chantre(s) se tiendra(ont) sur le côté, sans face-à-face avec l'assemblée, et entonnera les chants auxquels l'assemblée s'associera spontanément, s'agissant de chants rituels connus.

Un maximum de 4 chantres semble envisageable dans le respect des distances entre eux, et avec l'assemblée.

La non-utilisation de l'amplification est souhaitable. Si malgré tout elle est maintenue, un micro personnel protégé par chanteur sera nécessaire et on devra veiller à toute action de désinfection dès l'utilisation.

L'orgue et les autres instruments

Pour les mêmes motifs qui limitent le chant, les instruments à vent devront rester dans leurs étuis... les instruments à cordes pincées ou frottées, les percussions, tous instruments ne nécessitant pas le souffle humain pourront être utilisés.

Mais la période particulière que nous vivons n'est-elle pas l'occasion de redécouvrir l'**orgue**, instrument sacré par excellence, dont le souffle, mécanique, lui, ne risque pas de répandre de virus !



Et la chorale dans tout cela ?

Ascétisme et patience... seront les maîtres mots des choristes et des chefs de chœur.

La dangerosité supposée de l'acte de chant (un chanteur produit la même émission de particules qu'un sportif) exigerait que les chorales chantent dans des lieux aérés, avec une distance d'au moins 5 m entre chaque choriste, sur une seule ligne pour éviter les contaminations. Autant dire que seul un quatuor vocal peut remplir ces conditions.

Au cours de la célébration, s'ils en ont les capacités et l'assurance, ils pourront, depuis l'assemblée où ils vivront la célébration, chanter chacun sa voix, créant au sens propre "la chorale au cœur de l'assemblée".

Il pourra aussi être possible de chanter, de manière exceptionnelle, un ostinato bouche fermée, pendant que le chantre développe des versets (*Veni sancte Spiritus* de Taizé, pour le jour de la Pentecôte).

Mais, en **l'absence de répétitions**, peut-être les chorales pourraient-elles profiter de ce temps où la préparation musicale des célébrations, semaine après semaine, n'oblige pas à avancer au pas cadencé, pour, en respectant les consignes gouvernementales sur les rassemblements, se former et approfondir **le sens du chant dans la liturgie**, travailler les textes du Concile, de l'instruction *Musicam sacram*, la Charte des chanteurs liturgiques, découvrir des hymnes dont la mélodie effraie parfois...

Ascétisme et patience... certes, mais Ancoli vous souhaite aussi de vous épanouir dans cet approfondissement du service qui est le vôtre...

Le 23 mai 2020

Pour nous joindre :
contact@ancoli.com